Montpellier, le 3 Juin 2010

Monsieur le Directeur Général de l 'IRD

Objet : primes d'excellence scientifique (PES) 2010

Monsieur le Directeur Général,

Suite aux échanges que nous avons eus avec vous le 2 Février, nous avons compris que les commissions sectorielles seraient à nouveau sollicitées pour rendre un avis sur les candidatures à la PES lors de la session d'automne prochaine. Nous avons profité des sessions plénières de printemps pour débattre à nouveau de ce point.

En l'état actuel, le principe même de cette PES reste en débat au sein des commissions et de la communauté scientifique toute entière, et des avis très différents sont donnés, en général à titre individuel. Il semble pour le moment impossible d'aboutir à une position commune, faute d'une réflexion générale sur ces primes, et sur leurs effets sur les carrières des chercheurs et l'évolution des équipes.

Nous souhaitons réaliser cette analyse plus complète, par l'intermédiaire d'un groupe de réflexion constitué de représentants des différentes commissions (et pourquoi pas du Conseil Scientifique), afin de disposer d'un document de référence sur lequel appuyer notre position dans nos activités d'évaluation des candidats à ces primes. Une telle réflexion devrait permettre de produire ce document pour nos sessions d'automne.

Tant que ce document de référence ne sera pas rédigé, il nous sera évidemment impossible d'avoir une position commune claire sur notre rôle dans la sélection des candidats. En conséquence et comme nous le faisons déjà, nous transmettrons la liste des dossiers classés A lors des évaluations biennales de l'année en cours ou de l'année précédente le cas échéant, cette liste tenant lieu de liste d'éligibilité pour la commission d'attribution des PES qui sera constituée. Enfin, nous ne pourrons désigner personne au sein de nos CSS ou CGRA pour siéger dans l'une ou l'autre structure chargée d'attribuer les primes ou de veiller au respect des engagements pris par les agents bénéficiaires desdites primes. Bien entendu, tout membre d'une CSS pourra y participer à titre personnel sur demande de la direction.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur Général, à l'assurance de nos sentiments dévoués.

Serge Lallemand, Président de la CSS1
Lise Jouanin, Présidente de la CSS2
Raymond Lae, Président de la CSS3
Catherine Aubertin, Présidente de la CSS4
François Gerlotto, Président de la CGRA1
Hervé de Tricornot, Président de la CGRA2

S. Lallemand F. Gerlotto

Copie : Pierre Soler, Bernard Dreyfus, Hervé Tissot Dupont, Eric Servat, Benoît Lootvoet, Jacques Charmes